**PRESENTATION DE DEUX LIVRES PAR *AKINWANDE PIERRE OLAKUNLE***

1. **Présentation du livre : *Littérature Française et Divergence culturelle* (Pierro Publication Bureau, Lagos, 2013, 242 pages), lors du Séminaire hebdomadaire des Doctorants en Littératures francophones comparées de l’UPEC, Créteil, France, le 16 octobre 2013**

**Introduction**

Ce livre est une étude intertextuelle regroupant quinze chapitres (articles et communications) répartis en cinq sections, portant sur divers thèmes et sujets jugés utiles surtout pour les chercheurs travaillant non seulement dans le domaine de la littérature française, mais aussi pour tous ceux qui s’intéressent à l’exploration des plurielles valeurs culturelles françaises dites « littératures francophones ». La préface écrite en anglais, la langue officielle de l’Université de Lagos, par le professeur Stella M. A Johnson, première dame nigériane à accéder au poste éminent de Professeur titulaire (littérature française) en 1994, ne doit en aucune manière étonner les lecteurs français (l’anglais étant la deuxième langue européenne que les élèves/étudiants français doivent apprendre dans le cadre de la politique du trilinguisme adoptée par les 27 Etats membres de l’Union Européenne en 2009).

Ce qui justifie d’ailleurs l’inclusion de six chapitres en langue anglaise (soit trois articles publiés par *LASU Encyclopaedia of Arts*, chapitres 7, 8 et 9, deux communications sur la traduction et les mythes traditionnels africains, chapitres 10 et 11, et une communication, chapitre XIV, précédée d’un résumé en français, présentée lors de la « Conférence sur les études françaises au XXIe siècle » à l’Université de Benin, Nigéria en mars 2013).

**Principe de base**

Pourquoi le titre, « Littérature Française et Divergence culturelle » ? En d’autres mots, d’où vient-elle l’idée de publier en un seul volume des chapitres illustrant des thèmes de la littérature de l’hexagone, la prose, le drame et la poésie surtout (chapitres 1, 2 et 3), à côté des sujets divers d’ordre politico-culturel portant sur l’évolution de l’ancien empire français en cette ère postcoloniale, de manière à incorporer les diverses aires francophones à travers les cinq continents en une seule famille culturelle bâtie autour de la langue française, et dans une ambiance de partenariat multiracial et mutuel (cela dans les chapitres 4, 5, 6, 12, 13 et 14). C’est tout au moins le rêve de complémentarité des cultures du Président-poète Léopold Sédar Senghor partagé par le Président Charles de Gaulle et son ministre André Malraux, et le Président François Mitterrand et son ministre Alain Decaux1.

Ce principe est bien explicité dans notre Avant-propos, pour lier les littératures des diverses aires francophones (Caraïbe, Maghreb, Afrique Subsaharienne, Canada-Québec, Roumanie, Belgique-Suisse, Océan Indien, etc.) à la littérature de l’hexagone, celles-là étant la perspective postcoloniale de celle-ci.

**Les principaux thèmes d’étude**

Il est question dans les chapitres sur les plurielles valeurs culturelles francophones, des thèmes coloniaux et postcoloniaux portant sur des questionnements, interrogations, et problématiques d’ordre linguistique et culturel auxquels des critiques africains et occidentaux ont attiré l’attention au fil des dernières décennies du XXe siècle. Ceux-là, des défis à relever, constituant des thèmes récurrents dans les chapitres 4, 5, 6, 12 et 13.

Alors que les chapitres 7, 8 et 9 traitent des trois principales étapes de l’évolution historique de la France et ses colonies en Afrique (l’ère coloniale, la décolonisation et l’avènement de nouveaux Etats indépendants), le défi d’unilinguisme ou d’usage du seul français dans la famille culturelle multiraciale dite « francophonie » est évoqué aux chapitres 4 (« Un plaidoyer pour le multilinguisme en francophonie ») et 5 (« La francophonie à 40 ans, quel bilan ? »), étant un souci majeur pour le Montréalais, Jean-Marc Léger, Commissaire général à la Francophonie (Québec), secrétaire général fondateur de l’AUPELF, premier secrétaire général de l’ACCT, et ancien rédacteur en chef du journal *Le Devoir*, qui parle de « … *la diffusion d’un seul modèle socio-culturel, par le risque mortel de l’uniformisation, négation de l’universel*, … » dans son Avant-propos à l’ouvrage de Michel Tétu : *La Francophonie : Histoire, Problématiques et Perspectives* (Ed. Hachette, Montréal, 1988), et pour l’écrivain Congolais, Bernard Nganga qui s’interroge : « … *s’il faut amorcer la scolarisation des enfants et l’alphabétisation des adultes dans les langues maternelles et/ou nationales alors que cela comprend, à nos yeux, à un impératif pédagogique majeur* … », dans son article, « Les Africains francophones et la négritude ou le paradoxe de l’assimilation », publié dans le livre, *Le Siècle Senghor* (L’Harmattan, Paris, 2001, 186).

Cette problématique linguistique fait aussi l’objet des questionnements au chapitre 6. S’exprimant sur la thèse de la diversité culturelle dans son allocution au Sommet francophone de Paris (1986), le premier ministre canadien, Brian Mulroney, affirme : « *La Francophonie, c’est d’abord et avant tout des hommes, des femmes, des jeunes. Elle impose de garder à l’esprit leurs aspirations et leurs rêves, et d’apporter réponse à leurs besoins fondamentaux* ». Jacques Rabemananjara, le Malgache, s’oppose à l’omniprésence du français dans les pays francophones affirmant : « *La langue française a été un objet de répulsion tant qu’elle représentait une langue de domination* », alors que le Comorien, Ali Moindjie propose le « *polymorphisme* » des peuples francophones, précisant dans *Le Devoir* du 21 juin 1986 : « *Le français est un instrument de pouvoir dont se sert une élite pour tenir à l’écart la population dont il détruit les particularismes et provoque une certaine uniformisation* ». Les propos de Rabemananjara et d’Ali Moindjie se trouvent dans le livre du grand écrivain franco-québécois, Michel Tétu : *La Francophonie : Histoire, Problématiques et Perspectives* (Hachette, Montréal, 1988, 199).

Cependant, l’on félicite l’effort en cours dans les départements français de Caraïbe (Martinique, Guadeloupe, Réunion et Guyane) pour faire du créole une langue nationale, même si l’on dénonce le manque de coordination constaté chez les artisans du créole naissant qui refusent de codifier et harmoniser les diverses versions de cette langue autochtone (et les dictionnaires) pour en faire, dans les mots de Yolaine Parisot, « *la recherche d’une langue d’écriture qui intègre les apports imagés du créole* », ou « *une adaptation* » du français, selon Dominique Wolton, qui parle aussi de « *toutes les langues françaises* ».

Citons aussi le cas particulier des mythes traditionnels africains mis en envergure dans le chapitre 10, intitulé (en anglais) : « Translation and National/Comparative Literature : A case study of Yoruba and Malinkémyths of Cosmogony ». Il s’agit ici de deux écrivains guinéens, Djibril TamsirNiane et Camara Laye dont les œuvres, *Sundjata ou l’Epopée mandingue*, et *Le Maitre de la parole,* évoquent les contes et récits légendaires de Soundjata, le grand roi du royaume de Mali au XIIIe siècle, contés par les griots traditionalistes au palais des rois Kéita, en l’occurrence Babou Condé et Mamadou Kouyaté, mais traduits en français (du malinké), et aussi du premier romancier yoruba, Daniel Fagunwa, auteur de cinq chefs d’œuvre : *IrekeOnibudo (1949), Igbo Olodumare* (1949), *Ogboju Ode ninu igbo Irunmole* (1950),*Irinkerindoninu igbo Elegbeje*(1954) et *AdituOlodumare* (1961), traduits en françaispar John OlaoyeAbioye, sous les titres : *Le preux chasseur dans la forêt infestée de démons* (Ogboju Ode ninu igbo Irunmole, 1989), *La Fortune sourit aux Audacieux* (IrekeOnibudo, 1989), les deux publiés par Nelson Publishers de Lagos (Nigéria), et trois autres : *La Forêt de l’Omnipotent* (Igbo Olodumare), *Les Parcours interminables dans la Forêt d’Elegbedje* (Irinkerindoninu igbo Elegbeje), et *Les Mystères Divins* (AdituOlodumare).

Il est question dans ces épopées nationales africaines, de véritables proses poétiques, desgrands hérostragiques, des surnaturels, comparables aux protagonistes de *L’Odysée* d’Homère ou de *L’Enéide* de Virgil, ou d’*Œdipus Rex* de Sophocle en Grèce antique.

**La littérature de l’hexagone**

Nous abordons les genres de la littérature de l’hexagone dans les chapitres 1, 2 et 3, et c’est peut-être l’occasion propice pour expliquer que, contrairement à ce que pensent certains critiques, la poésie de la négritude est bel et bien une perspective de la poésie française du XXe siècle, et que Senghor, Césaire et Damas sont des poètes français, comme en témoignent André Breton, chef de file du surréalisme français dans sa préface à Cahier d’un retour au pays natal (édition de 1947) d’Aimé Césaire, et Jean-Paul Sartre, le philosophe de l’existentialisme, dans « Orphée noir », sa préface à L’Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française (1948) de Léopold Sédar Senghor. De nombreux ouvrages dont notamment Les Grandes Etapes de la Civilisation Française de Jean Thoraval, inscrivent d’ailleurs, la Négritude comme une école philosophique française et un élément de la poésie du XXe siècle.

On a donc au premier chapitre, une analyse thématique de la littérature d’idées du siècle des Lumières. Ici, il est question de la prose de Rousseau, Montesquieu, Voltaire et Diderot (regroupée en ‘Essais’, ‘Satire distanciée’ et ‘Conte philosophique’). Au deuxième chapitre (« L’Esclavage et la Réparation, qu’en pensent-ils Wole Soyinka et Aimé Césaire ? »), le thème de l’esclavage, l’un des thèmes protestataires abordés par la pléiade de la négritude fondée à Paris en 1934, fait l’objet du débat, surtout la pensée des tenants de la négritude, Senghor et Césaire surtout, sur le sujet de la réparation, tenue à côté des opinions du groupe de l’*AfricanPersonality*anglophone, notamment celle de Wole Soyinka, Prix Nobel de Littérature (1986).

Dans chapitre 3 (« La Négritude, faut-il en parler aujourd’hui ? »), le texte dont la version abrégée a été publiée dans la revue de Paris, Le français dans le monde (numéro spécial commémorant le Centenaire de Léopold Sédar Senghor, mars-avril 2006, p. 8-10), titré : « Négritude, le combat de toute une vie », évoque les gros thèmes de la philosophie culturelle négro-africaine, et les lecteurs sont invités à lire ce qu’en pensent les critiques africains tant anglophones que francophones tels, Stanislas Adotévi, Ahmadou Kourouma, Wole Soyinka, Marcien Towa et Mongo Béti.

**La production du livre ?**

Pour terminer l’on ne peut que faire un commentaire bref sur le format de ce nouvel ouvrage qui est tout simplement un amalgame du format des livres et du format des articles publiés dans les revues intellectuelles. D’abord, le format-livre est adopté dans la mesure où l’ouvrage est découpé en chapitres, et les citations centralisées ne sont pas en italique. Bien sûr, on a à la fin, la Table des Matières comme dans tous les livres. Pourtant, les citations et autres références ne sont pas imprimées en forme de ‘Notes en bas de pages’, comme dans les livres ou dans les mémoires et thèses. Elles figurent plutôt sous la rubrique de Références, avec la Bibliographie, à la fin de chaque chapitre. On n’a pas ici une Bibliographie générale à la fin du livre. Tout cela parce que chaque chapitre est identique. Enfin, faut-il signaler que les citations interlignes sont en italique, pas comme dans les livres, mais comme dans les mémoires et thèses, ou dans les articles publiés dans les revues.

Enfin, faut-il souligner dans cet ouvrage un élément du style français qui le distingue des styles anglo-saxons MLA et APA. Dans tous les cas où les citations ne sont pas numérotées (et ne sont donc pas mises sur la liste de Références, à la fin de chaque chapitre), le nom et le prénom de l’auteur, le titre du livre, la maison d’éditions, la ville, l’année de publication, et la page où se trouve la citation, sont tous mis entre les parenthèses. Or, pour le style MLA, il suffit de mettre en les parenthèses, le nom de l’auteur (sans le prénom), et l’année de publication. Le style APA est un peu mieux que le MLA dans la mesure où le nom de l’auteur est mis entre les parenthèses, suivi de l’initiale du prénom, et l’année de publication. Dans les deux cas, l’auteur est libre de mettre la page de la citation ou non.

Ces détails manquants dans les deux styles anglo-saxons en font un grand défaut qui empêche évidemment la recherche, et cela fait la fierté du style français, dans la mesure où plusieurs fois de nombreux auteurs portant mêmes noms écrivent en une seule année, et seuls les prénoms permettent aux lecteurs de reconnaitre rapidement les ouvrages précis, et avec les maisons d’éditions, les titres et les pages à l’appui.

**Notes**

1. André Malraux était ministre d’Etat chargé des Affaires culturelles sous la présidence du

Général de Gaulle ; Alain Decaux était ministre français de la Francophonie sous la présidence de François Mitterrand

**Bibliographie**

RACINE, Daniel : *Léon-Gontran Damas, l’homme et l’œuvre* (Présence Africaine, Paris, 1983)

TETU, Michel : *La Francophonie : Histoire, Problématiques et Perspectives* (Hachette, Montréal, 1988)

THORAVAL, Jean : *Les Grandes Etapes de la Civilisation Française* (Editions Bordas, Paris, 1976)

1. **Présentation du livre : *Négritude et Francophonie, paradoxes culturels et politiques* (L’Harmattan, Paris, 2011, 325 pages), séance audiovisuelle enregistrée au bureau de *L’Harmattan*, à Paris, le 24 octobre 2013**

Il s’agit dans ce livre d’une étude intertextuelle répartie en douze chapitres, regroupant d’une part, des thèmes poétiques, et d’autre part, des thèmes de la diversité culturelle qui relèvent des problématiques d’ordre colonial et postcolonial.

La première partie comportant quatre chapitres, évidemment le premier volet de notre travail, traite de la thématique abordée par la pléiade poétique de la Négritude, sa philosophie culturelle soucieuse de la reconquête de l’identité du Nègre à l’époque coloniale, fondée en 1934, à Paris, par le trio de Senghor, Césaire et Damas. Cette perspective de la poésie française du XXe siècle se distingue toutefois de la poésie occidentale étant donné qu’elle soit dotée d’un style singulier, proprement nègre. Bien que Senghor ne puisse se dissocier de ses premiers auteurs – Hugo, Baudelaire, Rimbaud, Mallarmé, Valéry, Claudel, Saint-John Perse, sa poésie s’enracine quand même dans ce qu’il appelle : « *les poétesses populaires de mes villages d’enfance, Djilor et Joal, mes Trois Grâces* »1. Et Césaire d’évoquer la spécificité africaine, thème clé de la Négritude dans *Nègre je suis, nègre je resterai* (Ed. Albin Michel, Paris, 2005, 27-28) : « … *toute cette littérature en alexandrins, nous pensions qu’elle était dépassée. Ils avaient fait leur littérature, mais nous, nous ferons autre chose, car nous étions des Nègres. … Nous nous sommes intéressés aux littératures indigènes, aux contes populaires* ».

Les quatre chapitres de la seconde partie constituant le second volet du livre, examinent l’évolution sociale sous l’Empire français dans les années d’après la guerre, et ensuite, l’émergence de la Francophonie institutionnelle suite à l’effondrement de la politique de l’assimilation, jusqu’à sa métamorphose en un phénomène politico-culturel et politique à l’avènement du Sommet francophone des Chefs d’Etat et de gouvernement des pays entièrement ou partiellement de langue française en 1986. Ainsi, le regroupement linguistico-culturel décrit par Onésime Reclus, géographe français du XIXe siècle, comme : « *ayant rapport aux populations et aux pays qui à divers titres utilisent la langue française* »2, ou par Xavier Deniau comme : « *les liens privilégiés entre les hommes et les peuples de langue française* »3, est devenu par la plume de Léopold Sédar Senghor, en 1962 : « *L’Humanisme intégral qui se tisse autour de la terre ; la symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire* »4.

La troisième partie ne fait que donner une synthèse des deux courants culturels – Négritude et Francophonie - en relation dialogique depuis la seconde moitié du XXe siècle, relevant par conséquent, des questionnements ou polémiques soulignés par des critiques de l’Occident (des aires francophones de Canada-Québec, et de Caraïbe) d’une part, et de l’Afrique subsaharienne d’autre part. Par leurs propos remettant en cause l’usage du seul français comme mode d’expression au sein de la Francophonie, et comme seule langue officielle et d’enseignement dans les Etats francophones indépendants, ces critiques s’interrogent sur le droit de cité en cette ère de post-modernisme littéraire, des deux concepts. L’on se demande encore où se trouve l’authenticité culturelle tant prônée par la Négritude alors que les langues nationales autochtones en Afrique francophone ne sont pas codifiées et risquent de disparaitre dans les décennies à venir.

Cependant l’on ne peut oublier l’apport positif de l’humanisme de la Négritude, un thème clé de métissage culturel dont se sont servi Senghor et Césaire avec leurs théories de « *Complémentarité des cultures* » et du « *Rendez-vous du donner et du recevoir* », pour rapprocher les divers peuples d’Afrique, d’Europe et d’Asie, à travers la Francophonie naissante. Cet élément important dont font abstraction les critiques cités ci-dessus, fait en sorte que la Négritude soit d’actualité.

**Notes**

1. *Léopold Sédar Senghor : Poésie complète*, CNRS Editions, Paris, 2007, 816
2. *France, Algérie, Colonies*, Librairie Hachette, Paris, 1880
3. *La Francophonie*, P.U.F, Paris, 1995, 3-8
4. Dans un numéro spécial de la revue *Esprit*, publié en novembre 1962